Décision n° 2021-0589
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 31 mars 2021
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse ;

Vu la directive 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 29 septembre 2015 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 28 janvier 2021 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1 et 2 de la décision n° 2015-1160 du 29 septembre 2015 modifiée de l'Autorité portant délégation de pouvoirs ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. La directrice Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée, avec son annexe, aux titulaires.

Fait à Paris, le 31 mars 2021,

Pour la Présidente et par délégation

Jean-Luc STEVANIN
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2021-0589
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 31 mars 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198100533	CHARTRES TAXIS RADIO 2000	28 CHARTRES	2 VHF
199006214	COMMUNE DE SAINT JEAN DE LUZ	64 ST JEAN DE LUZ	2 UHF
199008717	FONDATION BON SAUVEUR	50 PICAUVILLE	2 VHF
199402031	EXPANSIA	30 ARAMON	2 UHF
199500961	GTIE PROVENCE	13 VITROLLES	1 UHF
199800568	BNP PARIBAS	75 PARIS	1 UHF
199900708	SCI FATIMA LA SALETTE	40 ST GEOURS DE MAREMNE	1 VHF
200000651	BARRY CALLEBAUT NORD CACAO	59 GRAVELINES	1 UHF
200200019	OEUVRES HOSPITALIERES FRANCAISES DE L'ORDRE DE MALTE	75 PARIS 15	2 VHF
200300290	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	75 PARIS 12	1 UHF
200300840	CENTRE DE GESTION DE LA COPROPRIETE	92 NEUILLY-SUR-SEINE	1 UHF
200301896	W.E. I PARIS REPUBLIQUE SAS	75 PARIS 11	2 UHF
200500385	FONDATION BON SAUVEUR	50 CARENTAN	1 UHF
200501402	VIGNEAU DESMAREST SA	75 PARIS 6	1 UHF
200501961	AQUITAINE SECURITE PREVENTION	33 BORDEAUX	1 UHF
200600270	UGC CINE CITE	75 PARIS 8	1 UHF
200601295	AES SUD EST	84 L'ISLE SUR LA SORGUE	1 UHF
200601570	DO YACHT CLUB INTERNATIONAL DE MARINA	06 VILLENEUVE LOUBET	1 VHF
200700240	SERIS SECURITY	31 VIGOULET AUZIL	1 UHF
200700954	GROUPE HOSPITALIER NORD VIENNE	86 CHATELLERAULT	2 VHF

Annexe à la décision n° 2021-0589
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 31 mars 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
200800686	COMITE DEPARTEMENTAL ATHLETISME HTE GNE	31 LABEGE	1 UHF
200800821	FONDATION POUR LA SGDE ET LE DVT DU DOMAINE DE CHANTILLY	60 CHANTILLY	3 UHF
200801458	SOCIETE NORMANDE DE CARTON ONDULE	61 ST LANGIS LES MORTAGNE	1 UHF
201101030	BRINDELICES	60 CHAMBLY	1 UHF
201101202	DODIN GUADELOUPE	97 BAIE MAHAULT	1 UHF
201200695	ALPES ASSAINISSEMENT	05 VENTARON	3 UHF
201301140	SOCIETE MODERNISATION OUTIL PRODUCTION	38 CLAIX	1 VHF
201302576	TRIOMPHE SECURITE	78 LES CLAYES SOUS BOIS	2 UHF
201302711	TRIOMPHE SECURITE	76 BARENTIN	1 UHF
201400778	CARRIERES ET MATERIAUX DU GRAND OUEST	22 TREGUEUX	6 UHF
201401067	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	94 ALFORTVILLE	2 UHF
201500078	CARRIERES ET MATERIAUX DU GRAND OUEST	56 PLUVIGNER	1 UHF
201500220	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	93 ROSNY SOUS BOIS	2 UHF
201500341	BYBLOS HUMAN SECURITY	67 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	1 UHF
201500992	HOTESECURITE	80 AMIENS	3 UHF
201501137	EUTELSAT S.A.	75 PARIS 15	2 UHF
201600023	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	93 ST DENIS	1 UHF
201600363	EIFFAGE GENIE CIVIL	69 LA TOUR DE SALVAGNY	2 UHF
201600456	SERIS SECURITY	66 CLAIRA	1 UHF
201600459	SERIS SECURITY	34 COLOMBIERS	1 UHF
201600460	SERIS SECURITY	34 LATTES	1 UHF

Annexe à la décision n° 2021-0589
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 31 mars 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201600587	EIFFAGE GENIE CIVIL	73 MONTGIROD	2 UHF
201601093	SERIS SECURITY	34 ST CLEMENT DE RIVIERE	1 UHF
201601186	SCA WOOD FRANCE	86 BONNEUIL MATOURS	1 UHF
201700211	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	94 FRESNES	1 UHF
201700487	GSF JUPITER	06 LE BAR SUR LOUP	1 UHF
201700624	SFTR	54 CONFLANS EN JARNISY	1 UHF
201800164	DS AUTOMOBILES	92 RUEIL MALMAISON	1 UHF
201800297	AGENCE EUROPE SECURITE SA	83 OLLIOULES	1 UHF
201800394	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	92 CLICHY	2 UHF
201800483	LEGENDRE IDF	93 ST DENIS	1 UHF
201800484	BUDO SECURITE	44 ORVAULT	1 UHF
201800545	SERIS EUROPE SECURITE INDUSTRIE RHONE ALPES	69 BRON	1 UHF
201800709	GCC	92 COURBEVOIE	4 UHF
201800833	SOGEA REUNION	97 STE CLOTILDE	1 VHF
201800936	MATEBAT	92 LEVALLOIS PERRET	1 UHF
201800941	VDN	59 DUNKERQUE	1 UHF
201800992	PRO FORAGE GUYANE	97 CAYENNE	1 VHF
201900206	XPO SUPPLY CHAIN PARIS & OUEST FRANCE	92 GENNEVILLIERS	2 UHF
201900312	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	94 VILLEJUIF	1 UHF
201900476	ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE	75 PARIS 20	1 UHF
201900531	LEGENDRE IDF	75 PARIS 14	1 UHF

Annexe à la décision n° 2021-0589
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 31 mars 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201900850	SERIS EUROPE SECURITE INDUSTRIE MONTPELLIER	30 NIMES	1 UHF
201900966	ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE	69 VILLEURBANNE	3 UHF
201901140	GTM BATIMENT AQUITAINE	33 BORDEAUX	4 UHF
201901141	GCC	93 PANTIN	1 UHF
202000012	SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL DU PARC DES SPORTS DE CHOISY	94 CRETEIL	2 UHF
202000558	EIFFAGE CONSTRUCTION ENVIRONNEMENT GRAND OUEST	22 PAIMPOL	1 UHF
202000717	HERACLES PROTECTION	21 AUXONNE	1 UHF
202000816	EIFFAGE CONSTRUCTION ENVIRONNEMENT GRAND OUEST	56 PLOERMEL	1 UHF
202001045	SOGEA ATLANTIQUE BTP	85 OLONNE SUR MER	1 UHF